

## Commune d'Evolène

### Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune d'Evolène porte à la connaissance du public que Mme Aude Fournier Rossier, domiciliée à Place de la Poste 11, Les Haudères, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: parcelle 3389, folio 28MC, Les Haudères
Propriétaire	: Fournier Léon
Employeur	: Dent-Blanche Vision Tourisme Sàrl, Grône
Enseigne	: Hôtel-restaurant des Haudères
Prestations	: hébergement, restauration, bar
Heures d'ouverture et de fermeture	: 07 h 00 à 23 h 00
Début de l'activité	: 01.01.2019

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 15 avril 2019.

Evolène, le 15 mars 2019

L'administration communale